

# Titre Professionnel Gestionnaire des Opérations de Transport Routier de Marchandises

## TP GOTRM

### Objectifs

Au terme de la formation, vous serez capable de...

- Élaborer et mettre en œuvre une offre globale de transport routier de marchandises, y compris à l'international.
- Piloter les trafics réguliers sous contrat de sous-traitance.
- Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité de transport.

### Entreprises d'accueil

- Les entreprises de service du secteur transport et logistique.
- Les entreprises industrielles et commerciales comportant des activités de transport de marchandises.

### Prérequis

- **Âge** : Jusqu'à 29 ans révolus .
- **Niveau d'entrée** : Être titulaire d'un Baccalauréat.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

### Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

### Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
36T3110D	34881

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'État de Niveau 5, équivalent à un Bac+2.

### Durée de la formation

1 302 (sur 2 ans).  
Démarrage en septembre.

### Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

En moyenne : 1 semaine en UFA, 1 semaine en entreprise.  
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.  
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

### Coordonnées de l'UFA



### Lycée Sainte-Marie

39-40, rue des frères Chappe  
42000 SAINT ETIENNE  
04 77 43 30 50 – 07 68 93 52 16  
centreformation@stemarie42.com  
www.stemarie42.com

## Architecture et contenu de la formation

### BLOCS DE COMPÉTENCES

#### 1 : Élaborer et mettre en œuvre une offre globale de transport routier de marchandises, y compris à l'international :

- étudier et tarifier des solutions de transport de marchandises pour les proposer au donneur d'ordres
- affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport de marchandises
- assurer l'encadrement opérationnel d'une équipe de conducteurs dans le respect de toute réglementation en vigueur
- coordonner et contrôler l'exécution de chaque opération de transport jusqu'à la clôture du dossier

#### 2 : Piloter les trafics réguliers sous contrat de sous-traitance :

- négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées
- superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage
- assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises

#### 3 : Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité de transport :

- animer et contrôler l'activité du personnel de conduite
- piloter et analyser les indicateurs de rentabilité et de qualité

#### Compétences transversales de l'emploi

- communiquer par écrit et oralement avec l'ensemble des interlocuteurs internes ou externes en utilisant le vocabulaire technique fréquemment employé dans le domaine du transport de marchandises
- organiser son activité en s'adaptant rapidement aux priorités du service
- combiner différents paramètres chiffrés durant toute son activité
- mobiliser un comportement orienté client et une posture de service
- utiliser les technologies de l'information et les outils numériques dédiés au transport dans le respect des recommandations de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information)
- assurer une veille réglementaire professionnelle

### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Épreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>1. Mise en situation professionnelle</b>	1	CCP	Écrit (7h30)
<b>2. Entretien technique</b>	1	CCP	Oral (0h30)
<b>3. Questionnement à partir de production</b>	1	CCP	Oral (0h30)
<b>4. Entretien final</b>	1	CCP	Oral (0h20)

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.  
Validation partielle possible, bénéfique sur 5 années.

### Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
<b>Taux de réussite du TP GOTRM dans l'UFA</b>	-	-	-	-
<b>Taux de réussite globaux</b> <i>Effectif présenté</i>	-	<b>87%</b> 2200	<b>90%</b> 1303	<b>90%</b> 1053
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	-	<b>en cours</b>	<b>44%</b>	<b>44%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	-	<b>en cours</b>	<b>50%</b>	<b>44%</b>
<b>Satisfaction globale Apprentis entrants</b> (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	<b>89%</b> 600/2531	<b>90%</b> 365/2485	<b>92%</b> -	<b>94%</b> -
<b>Satisfaction globale Apprentis sortants</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	-	<b>68%</b> 354/2400	<b>83%</b> -	<b>86%</b> -
<b>Taux d'abandon globaux</b>	-	<b>14%</b>	<b>11%</b>	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

- Licence Design Graphique.
- Licence Web.
- Licence Webmarketing.

### Débouchés professionnels :

- Maquettiste.
- Illustrateur.
- Concepteur-graphiste.
- Webdesigner.
- Infographiste 2D ou 3D.

## Modalités financières

### Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 10 149 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>er</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>e</sup> année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 <sup>e</sup> année	55%	67%	78 %*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
  - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
  - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
  - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier, (sous réserve de places disponibles).

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires.

## Accès par transport

- Places de parking gratuites et payantes aux alentours.
- Ligne de bus et de tram à proximité (STAS).
- Gare Châteaueux à proximité (5 minutes à pied).

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

- Label lycée des métiers de la vente et de la communication visuelle

### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

### • Hébergement

Internat sur place

## Matériel / Équipement

- Ateliers techniques équipés d'ordinateurs, logiciel d'exploitation, pack office.
- CDI
- Espace numérique

## Coordonnées de l'UFA



### Lycée Sainte-Marie

39-40, rue des frères Chappe  
42000 SAINT ETIENNE  
04 77 43 30 50 – 07 68 93 52 16  
centreformation@stemarie42.com  
www.stemarie42.com

### Référent Handicap

Patrick MOREL  
centreformation@stemarie42.com

CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
cfa@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026